

Annulation de 288 403 actions à dividende prioritaire et de 8 033 actions ordinaires

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 29 octobre 2008, a décidé de procéder à l'annulation de :

- 288 403 actions à dividende prioritaire
- 8 033 actions ordinaires

Sur la base du nombre d'actions au 28 octobre 2008, les actions annulées représentent 1,94% des actions à dividende prioritaire sans droit de vote et 0,01% des actions ordinaires.

Les actions à dividende prioritaire ont été acquises par un mandataire pour le compte du Groupe en vue de leur annulation. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les actions ordinaires annulées ont été acquises en couverture des levées d'options de souscription d'actions réalisées par des salariés au cours du mois de septembre.

Au cours des 24 derniers mois, 394 670 actions ordinaires et 246 384 actions à dividende prioritaire ont été annulées.

A ce jour, après annulation des actions, le capital est composé de 96 969 191 actions ordinaires et 14 589 469 actions à dividende prioritaire.

Saint-Etienne, le 29 octobre 2008